SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MERCREDI 1er JUIN 2011

L'an deux mille onze, le 1er juin, à 19 heures, le Conseil Municipal de Septeuil, légalement convoqué, s'est assemblé en mairie, sous la présidence de Monsieur Yves GOUËBAULT, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice :	18	Date de la Convocation :	jeudi 26 mai 2011
Nombre de présents :	10	Date de l'affichage :	jeudi 26 mai 2011
Nombre de votants :	13		

Sont présents : Mmes et M. : Yves GOUËBAULT, M. Dominique BERTHY, Francine ENKLAAR, M. Jean-Claude BRIE, Mme Michèle ROUFFIGNAC, Jacques LAPORTERIE, M. Claude DERACHE, Bernard BRÉAN, Lise LEVEL, Sadia LEPORE.

Sont absents : Mme et M. : Claude BAILLET, François TACHON, Mathias BURETTE, Blandine GRAVEREAU, Renaud STREBLER,

Pouvoirs ont été donnés par *M. Jean-Pierre CLAUSSE à M. Claude DERACHE*
Mme Véronique DUCROQUET à M. Yves GOUËBAULT
Mme Sabine CHARPENTIER à Mme Francine ENKLAAR

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

Monsieur *Dominique BERTHY* est élu secrétaire de séance.

La séance est ouverte à 19 h 10

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE PRECEDENTE.

Le compte rendu de la séance du 25 mai 2011 est adopté à l'unanimité.

DÉLIBÉRATIONS

2011-44
Attribution du lot n°1 - VRD Agrandissement de l'Ecole communale et construction d'une garderie

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte à *l'unanimité*, la délibération suivante :

Vu *le Code Général des Collectivités Territoriales,*

Vu *le Code des Marchés Publics,*

Considérant *l'appel d'offres du 12 mai 2011 pour le lot n°1 – VRD, pour l'agrandissement de l'Ecole Communale et construction d'une garderie à SEPTEUIL 78,*

Considérant *l'avis de la Commission de la Commande Publique et le rapport d'analyse des offres établi par le Maitre d'œuvre le 1er juin 2011,*

Monsieur le Maire propose l'attribution du lot n°1 VRD pour l'agrandissement de l'école communale et la construction d'une garderie à l'entreprise WATELET, sise 73 rue des pêchers 78370 PLAISIR pour un montant de 137.252,83 € HT, soit 164.154,38 € TTC.

Questions diverses

Les élus ont été informés sur le raccord au réseau public d'eau en secours d'une maison sise aux Trois Vallées pour un coût de 6.200 € HT.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 35

Septeuil, le 1er juin 2011

Le Maire, Yves GOUËBAULT